

Une publication semestrielle
à l'attention des Gouverneurs du
Groupe EDS13*
Administrateur : Agapito MENDES DIAS

Numéro 5 – avril 2013

Le Bulletin

DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Sommaire

Mot de l'Administrateur
Page 1

Réunions de Printemps 2013
Page 2

Reconstitution des ressources au
titre de l'IDA 17
Page 2

Nouvelles du Bureau
Page 6

Dossier : Les Technologies de
l'Information et de la Communication
délivrent des solutions originales en
Afrique (Rapport conjoint Banque
mondiale – BAD)
Page 7

* Le groupe EDS13 comprend :

le Bénin
le Burkina Faso
le Cameroun
le Cap Vert
la République Centrafricaine
le Tchad
les Comores
la République du Congo
la République Démocratique du Congo
la Côte-d'Ivoire
Djibouti
le Gabon
la Guinée
la Guinée-Bissau
la Guinée Equatoriale
Madagascar
le Mali
la Mauritanie
l'Île Maurice
le Niger
Sao Tomé & Príncipe
le Sénégal
le Togo



LA BANQUE MONDIALE

Mot de l'Administrateur



Agapito MENDES DIAS

Chers Gouverneurs,

Je vous souhaite la bienvenue aux réunions de Printemps de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) qui se tiennent ici à Washington, DC, du 18 au 21 avril 2013.

Dans cette cinquième édition du *Bulletin* de notre Bureau, je mets à votre disposition quelques informations utiles dont il vous plaira de vous inspirer pour nourrir vos discussions et rencontres lors et au-delà des présentes assises.

Concernant les réunions de Printemps 2013, deux sujets sont à l'ordre du jour des travaux du Comité de Développement qui se réunira le 20 avril 2013, à savoir: (i) La nouvelle vision du Groupe de la Banque mondiale (GBM); et (ii) le rapport 2013 de suivi mondial des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui, cette année, examine « les dynamiques zones rurales/zones urbaines et les OMD ». Vous trouverez une synthèse de ces deux

sujets dans le présent numéro et dans le dossier préparé à votre intention par mon Bureau.

Ces réunions de Printemps 2013 se tiennent un mois après les premières discussions au titre de l'IDA17 qui ont eu lieu à Paris, les 20 et 21 mars 2013. Il m'a semblé tout aussi utile d'évoquer ce point dans le présent Bulletin, eu égard non seulement à la magnitude des enjeux réels pour nos pays, mais aussi au besoin d'uniformité d'informations et de messages à convier par chacun de vous qui serait appelé à participer, à des degrés et niveaux divers, aux discussions sur la reconstitution de ressources de l'IDA17. Celles-ci se poursuivront au Nicaragua (juin 2013), puis aux USA (octobre 2013) et enfin en Russie (décembre 2013).

De plus, vu l'importance des technologies de l'information et de la communication dans la création des solutions pour répondre aux besoins présents et futurs de nos pays, j'ai également jugé utile de vulgariser, dans la rubrique « Dossier », le rapport produit conjointement par la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement, intitulé « Les Technologies de l'Information et de la Communication délivrent des solutions originales en Afrique ».

Enfin, je trouve toujours agréable de partager avec vous quelques actions et événements qui ont émaillé la vie de notre Bureau depuis la publication de l'édition précédente du Bulletin.

Une fois de plus, je vous réitère mon engagement et ma disponibilité à défendre la cause et les intérêts de chacun de nos pays dans vos efforts de reconstruction et de développement, et à contribuer au renforcement de la coopération avec le Groupe de la Banque mondiale.

Réunions de Printemps 2013

Nouvelle vision du Groupe de la Banque mondiale

Le Président Jim Yong Kim a entrepris de réexaminer les orientations stratégiques du Groupe de la Banque mondiale (GBM) post-crisis adoptées au printemps 2010 dans le but de mieux les adapter à la conjoncture actuelle pour plus d'efficacité et de résultats. Dans le cadre de la préparation de cette nouvelle vision, il a mis en place des groupes de travail pour approfondir les réflexions et élaborer les détails de sa vision. Le document intérimaire issu de ces groupes de travail sera soumis au Comité de développement pour recueillir les avis des Gouverneurs.

A l'étape actuelle, les orientations proposées portent sur le mandat de la Banque et les principes directeurs qui le sous-tendent. Au niveau du mandat de la Banque, le Président propose de renforcer la mission de réduction de la pauvreté de l'Institution, et de promouvoir le concept de prospérité partagée. Sur le plan opérationnel, l'objectif est de: (i) réduire la proportion des personnes dans le monde vivant sous le seuil d'extrême pauvreté (moins de \$1,25/jour) à 3% d'ici 2030; (ii) promouvoir une croissance rapide du revenu par tête des 40% des personnes les plus pauvres dans chaque pays; (iii) s'assurer que tous les projets de la Banque sont soutenable aussi bien sur le plan financier que sur le plan environnemental.

Cette nouvelle vision est sous-tendue par cinq grands principes qui sont: (i) l'assistance et le soutien aux personnes pauvres et vulnérables quelle que soit leur localisation géographique dans le monde; (ii) la prise en compte de la diversité des clients de la Banque; (iii) la nécessité pour les membres du GBM de travailler comme une seule entité; (iv) la recherche de solutions aux questions de développement; et (v) la pratique d'une sélectivité dynamique des programmes et des projets.

Compte tenu des enjeux de cette nouvelle vision et de ses effets sur le développement de nos pays, il est important de prendre une part active à ce débat dans le but de sauvegarder les intérêts de nos pays et de l'Afrique où les défis de développement sont les plus redoutables, l'incidence de la pauvreté la plus sévère, et où, par conséquent, les interventions du GBM pourraient avoir le plus d'impact sur les conditions de vie des populations.

Rapport 2013 de suivi mondial des OMD

La dixième édition du Rapport de suivi mondial des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fait le point des progrès réalisés vers l'atteinte des OMD et se concentre sur le thème central « dynamiques urbaines-rurales et les OMD ». Le Rapport montre qu'à moins de trois ans de la date cible de 2015, seulement quatre des 21 objectifs et sous-objectifs ont été atteints à l'échelle mondiale. Il souligne que la Région Asie de l'est et Pacifique est en bonne position pour atteindre la plupart des OMD, mais qu'à l'inverse, l'Afrique sub-saharienne risque de n'atteindre aucun des objectifs. Le rapport appelle la communauté internationale à redoubler d'efforts pour qu'à l'échéance, le plus grand nombre d'OMD puissent être atteints. *Pour y arriver, il faudra plaider davantage pour que les pays développés honorent dans les meilleurs délais possibles leurs engagements par rapport à l'aide publique au développement.*

Quant au thème central sur les « dynamiques urbaines-rurales et les OMD », le rapport montre que l'urbanisation peut constituer un levier important pour la réalisation des OMD. En effet, par le canal du regroupement des populations qu'elle engendre, l'urbanisation permet de réaliser des économies d'échelle dans la fourniture des biens et services dans les villes, et améliore ainsi les conditions de vie des citoyens. *Néanmoins, nous pensons que ce message doit être véhiculé avec précaution pour éviter de laisser croire aux plus démunis que la migration vers les zones urbaines est systématiquement source de salut.* ■

Reconstitution des ressources au titre de l'IDA 17

Pourquoi plus de ressources IDA pour nos pays ?

Le processus de reconstitution de ressources au titre de l'IDA17 se déroule à un moment où les pays en développement sont devenus le principal moteur de la croissance mondiale. Comme en témoigne le cadre de mesure des résultats de l'IDA, de nombreux pays emprunteurs ont fait des bonds sans précédent en matière de croissance, de réduction de la pauvreté, de maintien des politiques économiques saines, d'amélioration de la gouvernance, d'utilisation efficace de ressources limitées de l'IDA.

Cependant, l'économie mondiale demeure fragile et exposée à davantage de risques financiers et économiques avec une probabilité significative de rechute. Par ailleurs, les pays IDA continuent d'être hautement vulnérables et mal équipés pour résister aux chocs internes et externes. Par conséquent, les ressources de l'IDA sont très utiles et peuvent aussi jouer un rôle catalytique et transformateur en mobilisant les investissements publics et privés pour créer des emplois, promouvoir l'égalité des genres, autonomiser les citoyens, construire des infrastructures, bâtir la résilience face aux catastrophes naturelles, et diversifier l'économie.

C'est pourquoi, il nous faut intensifier et renforcer le plaidoyer en faveur d'un volume de ressources de l'IDA17 plus élevé que celui de l'IDA16 et faire appel à la communauté internationale toute entière pour qu'elle continue à honorer ses engagements envers les pays les plus pauvres et les plus vulnérables, et qu'elle augmente son appui financier à l'IDA. Car, la transformation des pays-IDA en économies émergentes contribuera à la croissance mondiale, à la sécurité et à la réalisation de notre aspiration commune à mettre fin à l'extrême pauvreté et à partager la prospérité.

(Suite à la page 3)

(Reconstitution des ressources au titre de l'IDA 17, suite de la page 2)

Mais les enjeux de la reconstitution de l'IDA17 ne concernent pas que le volume de ressources. Les politiques stratégiques devant régir les allocations de ces ressources sont tout aussi importantes et

requièrent un même niveau d'attention, en vue d'une prise de positions communes, pour l'intérêt supérieur de l'Afrique.

Thèmes stratégiques pour l'IDA17

«Maximiser l'impact de l'IDA sur le développement» est le thème central de l'IDA17. Nous accueillons favorablement

ce thème qui, pour nous, appelle plus d'engagement pour plus de résultats usant davantage d'innovation et prenant plus de risques. A cet égard, nous saluons le concept de «Banque de solutions» et accordons un intérêt particulier aux nouvelles orientations stratégiques proposées par le Président Kim pour le Groupe de la Banque mondiale.

Les cinq thèmes spéciaux proposés pour l'IDA17 sont: (i) Etats fragiles et affectés par les conflits, (ii) changement climatique, et (iii) genre, qui sont les thèmes spéciaux repris de l'IDA16 ; puis (iv) croissance inclusive, et (v) initiatives régionales transformatrices. Nous soutenons pleinement tous les thèmes proposés. Sur chacun des thèmes spéciaux, les délégués de nos pays à la réunion de Paris ont défendu les points de vue que nous résumons ci-dessous.

i. Soutien de l'IDA aux Etats fragiles et affectés par les conflits

Nous partageons l'analyse qui soutient le besoin d'accroissement des concours de l'IDA aux Etats fragiles et affectés par les conflits. Nous accueillons très favorablement chacun des trois grands axes du paquet de réformes proposées, à savoir:

- ◆ Nous soutenons l'introduction d'un régime d'allocations exceptionnelles pour les pays dits en mutation ou «*Turn-around countries*» parce que ces allocations exceptionnelles aident les pays bénéficiaires à sortir de leur fragilité et parce qu'il nous semble juste que des pays qui ont eu, à un moment de leurs relations avec l'IDA, leurs allocations ordinaires considérablement réduites ou annihilées du fait de chocs divers, puissent bénéficier d'un certain effet de rattrapage lorsqu'ils arrivent à se propulser au seuil d'une ère nouvelle s'ouvrant sur leur mutation qualitative;
- ◆ Nous réitérons notre soutien à la modification du système ordinaire

(Suite à la page 4)

Qu'est-ce que l'IDA?

L'Association internationale de développement (IDA) est l'institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète. Fondée en 1960, l'IDA vise à réduire la pauvreté en accordant des prêts (appelés « crédits ») et des dons destinés à des programmes de nature à stimuler la croissance économique, à réduire les inégalités et à améliorer la vie des plus démunis.

L'action de l'IDA complète celle de l'autre guichet de prêt de la Banque mondiale, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). La BIRD, qui a été créée sous forme d'entreprise autofinancée, accorde des prêts et fournit des conseils aux pays à revenu intermédiaire solvables. La BIRD et l'IDA partagent le même personnel et le même siège et évaluent les projets suivant les mêmes normes de rigueur.

L'IDA figure parmi les principaux bailleurs de fonds des 81 pays les plus pauvres de la planète, dont 39 se trouvent en Afrique, et représente la plus importante source de financement par des donateurs en faveur des services sociaux de base dans ces pays. Les opérations financées par l'IDA apportent un changement positif dans la vie de 2,5 milliards de personnes, dont la plupart vivent avec moins de 2 dollars par jour.

L'IDA prête des fonds à des conditions concessionnelles. Cela signifie que les crédits de l'IDA portent un intérêt très faible ou nul et que les remboursements sont étalés sur 25 à 40 ans, dont un différé d'amortissement de 5 à 10 ans. L'IDA accorde également des dons à des pays menacés de surendettement. Outre les prêts concessionnels et les dons, l'IDA apporte des allègements de dette substantiels dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et de l'initiative pour l'allègement de la dette multilatérale (IADM).

Depuis sa création, l'IDA a soutenu des activités dans 108 pays. Le volume annuel des engagements est en constante augmentation et s'est élevé en moyenne à 15 milliards de dollars au cours des trois dernières années, 50 % de ce montant étant destinés à l'Afrique. Pour l'exercice budgétaire achevé le 30 juin 2012, les engagements de l'IDA ont atteint 14,8 milliards de dollars répartis entre plus de 160 opérations nouvelles. Quinze pour cent de ce total a été engagé sous forme de dons. Les statuts de l'IDA sont entrés en vigueur en 1960. Les premiers crédits de l'IDA ont été approuvés en 1961.

¹ Extrait de: *Association Internationale de Développement (IDA), Le fonds de la Banque mondiale pour les plus pauvres*, publication produite par la Vice-Présidence de la Banque mondiale chargée de finance concessionnelle et partenariats globaux, 1818 H Street, NW, Washington, DC, 20433, juin 2012. Voir aussi www.worldbank.org/ida; www.facebook.com/ida.wbg; www.youtube.com/worldbank



d'allocation de ressources de l'IDA (PBA) de manière à accroître l'attention requise sur la réduction de la pauvreté.

- ◆ Enfin, nous soutenons l'augmentation du montant de l'allocation minimum du PBA au-delà du million recommandé pour permettre un engagement significatif de l'IDA dans nos pays, surtout les plus petits d'entre eux, en termes de population, mais aussi pour tenir compte du coût effectif des projets et programmes de développement et accentuer l'orientation-pauvreté préconisée dans le document. Dans la même ligne de pensée, nous soutenons la proposition d'élimination de la pratique dite de «*Netting Out*» au niveau de l'IADM.
- ◆ Toutefois, nous restons préoccupés par la baisse d'environ 10% que pourraient enregistrer les financements de l'IDA dans les autres pays, du fait des changements proposés. Une telle baisse doit être évitée à tout prix surtout pour les pays les plus pauvres et vulnérables, pour ne pas entraver leur performance ou augmenter le risque de stagnation ou de retour dans la fragilité.

ii. **Changement climatique**

Nous souhaitons que la reconduction du thème «changement climatique» sous l'IDA-17 s'accompagne de moyens conséquents pour y faire face, sans effet d'éviction dans d'autres domaines tout aussi prioritaires pour le développement de nos pays. Nous souhaitons également que l'IDA-17 travaille à lever l'effet d'inertie dans le débat en cours sur la croissance verte («*Green Growth*») dont la définition d'une stratégie du secteur «énergie» pour la Banque n'est qu'une illustration.

iii. **Croissance inclusive**

Nous souhaiterions voir faire de l'agriculture — secteur privé par excellence

porteur de croissance et d'emplois — un thème spécial ou, du moins, un sous-thème explicite sous le thème spécial de «croissance inclusive».

iv. **Initiatives régionales transformatrices**

Il s'agit, pour la plupart, des projets d'infrastructures physiques qui requièrent de grands capitaux et dont le déficit, point n'est besoin de le répéter, est une contrainte majeure à la transformation, à l'intégration régionale et au développement de l'Afrique. Ces infrastructures physiques concernent particulièrement les secteurs de l'énergie, de transport (routier, aérien, maritime/fluvial, chemin de fer), de l'agriculture et des technologies de l'information et des communications (TIC). Ces projets sont de deux catégories.

L'une concerne les projets dont les coûts de préparation et de réalisation peuvent être couverts par les allocations IDA au niveau national ou régional. Dans ce contexte, nous félicitons l'IDA pour les progrès significatifs enregistrés dans le financement des projets d'intégration et l'encourageons à: (i) augmenter l'enveloppe régionale en assurant son additivité par rapport aux enveloppes-pays; (ii) revoir les critères d'éligibilité et le nouvel usage envisagé par la direction pour le financement des projets régionaux transformateurs; (iii) généraliser l'assouplissement de la règle dite des 2/3-1/3, jusqu'ici accordé aux seuls pays à allocation restreinte, à l'ensemble de pays «exclusivement IDA»; et (iv) accroître la part de ces financements au profit des organismes régionaux et sous-régionaux aux fins du renforcement de leurs capacités.

L'autre catégorie concerne les projets à impact transnational dont les coûts de préparation et de réalisation dépassent largement les limites de ressources IDA allouées aux pays-hôte et/ou au programme régional. A cet égard, nous soutenons les efforts du

Groupe de la Banque mondiale visant à élargir son rôle dans la facilitation de la préparation et de la réalisation des projets régionaux transformateurs de cette catégorie. Mais nous savons aussi, qu'aucun financier ne peut couvrir, seul, les coûts très significatifs y afférents. Par conséquent, des actions et des solutions communes et conjointes sont requises. A cette fin, nous restons convaincus que la création d'un Fonds Unique de préparation et de réalisation de cette catégorie spéciale de projets est toujours d'actualité et indispensable. *C'est pourquoi, chacun devra, en sa capacité, réitérer cet appel, et exhorter le Groupe de la Banque mondiale et tous les autres partenaires au développement à:*

1. *Travailler ensemble pour établir ce Fonds Unique qui centraliserait toutes les contributions financières des institutions participantes, y compris celles du Groupe de la Banque mondiale, afin de s'assurer que des fonds suffisants sont disponibles pour préparer et réaliser ces projets régionaux transformateurs dont les besoins de financement et les coûts de réalisation dépassent les ressources IDA allouées au programme régional.*
2. *Doter ce Fonds Unique de ressources suffisantes et offrir les garanties et les leviers nécessaires pour attirer des investissements du secteur privé et promouvoir des partenariats public-privé (PPP).*

De ce qui précède, nos représentants étaient préparés et prêts à livrer ce message à la réunion de Paris, avec l'espoir que l'IDA17 retiendrait le financement des projets régionaux transformateurs non seulement comme un de ses thèmes spéciaux mais en ferait une de ses priorités tel que demandé par tous les Gouverneurs africains du Groupe

(Suite à la page 5)

(Reconstitution des ressources au titre de l'IDA 17, suite de la page 4)

de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International, regroupés au sein du «Caucus Africain», dans leurs Mémoires de 2011 et de 2012 aux autorités de ces deux institutions. Mais cela n'a pas été le cas. Ce thème n'a pas été retenu comme thème spécial, les représentants des bailleurs de fonds ayant décidé de le reléguer au niveau opérationnel. Si la bataille a été perdue, la guerre peut être gagnée. Par conséquent, chacun est exhorté à saisir toutes les opportunités et à profiter de toutes les tribunes dans le but de donner à ce thème, avant la fin des négociations en décembre 2013, une place de choix dans l'agenda de l'IDA17. Car, l'incapacité ou l'échec d'établir ce Fonds Unique ne fera que retarder le développement durable et prolonger ou aggraver la pauvreté sur notre continent.

Autres questions pour l'IDA17

En plus des thèmes ci-dessus, nos positions sur les questions spécifiques ci-après peuvent être résumées comme suit:

i. **Emancipation des pays de l'IDA («IDA Graduation») et appui transitionnel en faveur des pays sortant du Guichet de l'IDA**

Nous considérons que l'élaboration de la liste des pays devant s'émanciper des financements de l'IDA à partir de l'IDA-17 clarifie le débat sur la «graduation» et constitue, à ce titre, une avancée.

Concernant la proposition pour un appui transitionnel en faveur de l'IDA, nous la soutenons dans son principe de base qui est de fournir à tout pays qui sortirait du guichet de l'IDA mais présenterait des besoins avérés de recourir à l'association, de pouvoir le faire sur une base exceptionnelle et dans des termes et conditions financières spécifiques.

A ce stade des discussions:

- ◆ Nous suggérons que la décision finale sur la proposition pour l'appui transitionnel lié à la «graduation» soit assujettie à une analyse globale de tous les «trade-offs» qui émaneraient de cette reconstitution une fois le montant de son enveloppe financière connue.
- ◆ De par la nature de cet appui transitionnel, il serait indiqué que ses sources de financement soient clairement identifiées et entièrement adossées à des instruments d'engagement (*Instruments of Commitment*) irrévocables de manière à donner à l'IDA la lisibilité qui sied à la gestion des risques de gestion actif-passif découlant de ce type d'appui;
- ◆ Concernant la proposition d'instituer un seuil limite d'endettement de l'Association en matière de ses propres prêts concessionnels, nous pensons qu'il serait approprié de reconduire la même règle prudentielle au niveau opérationnel en soumettant les prêts susceptibles d'être accordés par l'IDA à un pays donné, à un seuil plafond à déterminer. Il s'agit, ici, de la pratique dite de «*Single Borrower Limit-SBL*» déjà bien rodée au niveau de la BIRD et dont l'IDA pourrait s'inspirer pour les emprunteurs qu'elle financerait sur ses ressources concessionnelles empruntées.
- ◆ Nous souhaiterions, en conséquence, que le mécanisme proposé jouisse de toute la flexibilité requise pour une prise en compte des besoins de financement des économies des pays qui viendraient en faire la demande après leur sortie du guichet ordinaire de l'IDA;
- ◆ Enfin, nous soutenons la proposition de création du Groupe de travail chargé d'aider les pays à mieux réussir leur émancipation de l'IDA.

ii. **Capacité de financement à long terme de l'IDA et instruments financiers**

- ◆ Nous pensons qu'aucune décision ne doit être prise sur cette question avant d'avoir une idée claire de l'ensemble des défis qui se posent à la présente reconstitution.
- ◆ Nous demandons que la priorité soit donnée, avant toutes les autres options, au relèvement substantiel du niveau des subventions attendues par l'IDA de la coalition de ses pays donateurs tant traditionnels que non traditionnels.
- ◆ Nous estimons qu'il faille s'assurer de la pertinence de la troisième règle de priorisation de l'acceptation par l'IDA des prêts concessionnels, car nous craignons, en effet, qu'elle n'introduise un risque de «*moral hazard*» et n'affaiblisse, in fine, les dispositions contenues dans la règle qui met, à juste titre, l'accent sur l'acquiescement des contributions de base.
- ◆ Nous pensons que la véritable valeur ajoutée de la participation des pays donateurs par rapport à la pratique de co-financement existante réside dans sa pleine intégration dans le système de PBA. Par conséquent, son montant global devra être connu à l'avance pour en maximiser l'impact sur ledit système d'allocation et faciliter la programmation par les pays bénéficiaires.
- ◆ Nous sommes préoccupés par le durcissement proposé des conditions des prêts ordinaires de l'IDA, surtout dans la perspective où une telle évolution défavorable manquerait de s'accompagner d'une augmentation conséquente des financements attendus de l'IDA par les pays concernés comme c'est le cas présentement pour les pays emprunteurs soumis au durcissement de leurs conditions de prêts IDA. Sur cette base, si l'adoption de cette proposition venait à s'avérer incontournable dans le cadre de la présente

(Suite à la page 6)

reconstitution, nous souhaiterions deux choses. D'abord, que la mesure soit strictement liée à l'augmentation effective de l'enveloppe de ressources de l'IDA afin d'en atténuer l'impact négatif sur les flux nets de ressources de l'IDA à nos pays. Ensuite, que le durcissement proposé n'aille pas au-delà du premier scénario qui pourrait, du reste, être amendé avec une modification des conditions de remboursement de 35/5 à 33/7. Ces souhaits reposent sur deux priorités: (i) préserver la bonne image de l'IDA comme une institution procurant aux pays les plus pauvres des financements pour leur développement à un taux d'intérêt nul; un changement drastique des conditions actuelles éroderait une telle image sans une contrepartie financière à la hauteur d'un tel préjudice à l'IDA; (ii) consolider les acquis enregistrés au prix de grands sacrifices avec l'aide de la communauté internationale, en matière de soutenabilité de la dette des pays pauvres.

iii. Stratégie de communication

Enfin, nous restons favorables à la poursuite de l'expérience des groupes de travail initiée sous l'IDA-16. Nous appelons à l'intensification de l'effort de sensibilisation en cours autour du besoin de ressources concessionnelles à travers une campagne de communication équilibrée pour l'IDA17. Nous appelons également au calibrage adapté du message de la direction de l'IDA sur l'amélioration des capacités financières de nos pays, de sorte qu'il n'y ait pas d'effets pervers au plan de la mise en œuvre de la politique actuelle d'endettement non concessionnel, repart aux risques de surendettement de plusieurs pays à faible revenu. ■

Les Nouvelles du Bureau

Visite à la Banque mondiale du Premier Ministre de la RDC

Son Excellence Monsieur Matata Ponyo MAPON a effectué une visite de travail à la Banque mondiale le 7 février 2013. Ce voyage se situe à la suite de l'atelier national tenu en janvier à Lubumbashi, la capitale économique de la RDC, sur la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur minier congolais. Le Premier Ministre a partagé les principales conclusions de cet atelier avec le Président du Groupe de la Banque mondiale. L'occasion était également indiquée pour faire le point avec son interlocuteur sur les relations bilatérales et la coopération entre la RDC et le Groupe de la Banque mondiale.



Réunion entre les délégations de la RDC et de la Banque mondiale. On reconnaît au micro à gauche le Premier Ministre de la RDC en face du Président de la Banque mondiale.

Visite de l'Administrateur en République du Congo

Dans le cadre des consultations périodiques, l'Administrateur Agapito Mendes DIAS a effectué une visite en République du Congo, du 21 au 28 février 2013. Il a visité la Centrale électrique à gaz du Congo (CEC), le Port Autonome de Pointe-Noire, le Centre de santé intégré de Mpita, l'Ecole Primaire Djoué-Camp de Brazzaville et la nouvelle usine de traitement d'eau potable de Djiri. Il a aussi parcouru la nouvelle route asphaltée Pointe-Noire — Dolisie — Pointe-Noire. Enfin, il a eu des entretiens avec le Gouverneur de la Banque mondiale pour le Congo, Monsieur Gilbert ONDONGO, Ministre d'Etat, Ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration. Au terme de sa visite, l'Administrateur a été reçu en audience par le Chef de l'Etat,

Son Excellence Monsieur Denis Sassou NGUESSO, Président de la République. A l'issue de cette audience, l'Administrateur a notamment déclaré à la presse: « Nous avons eu des discussions sur la reconstruction et le développement de la République du Congo. Et, ces discussions se sont déroulées dans le cadre de mon mandat de représentant du Congo au Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale ».

Démarrage de la 9^{ième} édition du stage dans le cadre du Programme de Renforcement de la Voix et de la Représentation des pays en Développement

Mis en place en 2005, ce programme a essentiellement pour objectif d'améliorer la qualité du dialogue entre les Bureaux

(Suite à la page 7)

Réunion avec les Ambassadeurs de nos pays accrédités à Washington

Dans le cadre du renforcement des liens entre les ambassadeurs de nos pays accrédités à Washington et le Bureau de leur Administrateur auprès du Groupe de la Banque mondiale, une réunion s'est tenue dans les locaux de la Banque le vendredi 1^{er} mars 2013.

Les propos de son Excellence Monsieur Somduth SOBORUN, Ambassadeur de l'Ile Maurice, résument l'objet et le résultat de la réunion: « Compte tenu de la présence des Institutions de Bretton Woods à Washington, les ambassadeurs accrédités auprès des Etats Unis sont le plus souvent aussi accrédités auprès de ces institutions. Dans ce contexte, une meilleure coordination avec le Bureau de l'Administrateur peut être mutuellement bénéfique pour l'appui du FMI et de la Banque mondiale aux pays qu'ils représentent. Les Ambassadeurs aimeraient savoir davantage comment fonctionnent ces institutions, le rôle que joue le Bureau de l'Administrateur, et comment ils peuvent mieux collaborer avec le Bureau ».

Sur tous les points discutés, l'Administrateur a pris note et a promis de faire le point sur les avancées lors de la prochaine réunion. Les Ambassadeurs ont remercié l'Administrateur pour sa disponibilité et l'initiative prise.



L'Administrateur et les ambassadeurs de nos pays à l'issue de leur réunion.

(Les Nouvelles du Bureau, suite de la page 6)

des Administrateurs et les capitales qu'ils représentent. Ainsi, chaque année, un certain nombre de cadres des pays en développement et en transition sont placés dans les différents départements de la Banque mondiale à Washington pour y travailler dans les mêmes conditions que le personnel de cette institution, pour une durée de 6 mois. La 9^{ème} édition a démarré le 9 janvier 2013 et compte 17 stagiaires dont 7 Africains parmi lesquels 3 sont originaires des pays représentés par notre Bureau. Ce stage se poursuivra jusqu'au 8 juillet 2013. ■

Dossier : Les Technologies de l'Information et de la Communication délivrent des solutions originales en Afrique

Un rapport conjoint de la Banque mondiale et de la BAD, soutenu par l'Union Africaine, intitulé « *eTransform Africa : L'usage transformationnel des Technologies de l'Information et de la Communication en Afrique* », a été publié à Washington en décembre 2012. Ce rapport affirme que

les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) délivrent des solutions originales en Afrique, transformant les entreprises, et améliorant l'entrepreneuriat et la croissance économique.

Le rapport fournit de nouvelles données sur la révolution technologique en cours en Afrique et son impact transformationnel sur le développement du continent. Au début de l'année 2012, quelques 650 millions d'abonnement au téléphone portables, ont rendu le marché de la téléphonie mobile en Afrique plus dense que celui de l'Union Européenne ou des Etats Unis. Quelques 68.000 km de câble sous-marin et 615.000 km de réseaux de fibre optique ont été installés, augmentant considérablement la connectivité à travers le continent. Le réseau internet disponible pour environ 1 milliard de citoyens africains a augmenté de près de 20 fois depuis 2008.

Le rapport souligne aussi la nécessité de promouvoir une industrie compétitive de TIC pour accélérer l'innovation, la création d'emploi, et booster le potentiel d'exportation des compagnies africaines. A cet effet, le rapport a identifié quelques meilleures pratiques dans l'utilisation des TIC dans 8 secteurs d'activité. Pour citer quelques exemples:

- **Dans l'agriculture** : au Kenya, le projet *Kilimo Salama* propose aux fermiers une assurance sur les produits du cru, en utilisant le réseau de paiement M-PESA, qui les aide à mieux gérer les aléas naturels tels que la sécheresse et l'excès de pluviométrie.
- **Dans l'adaptation au changement climatique** : au Malawi, un projet de reforestation forme les membres des communautés locales à cartographier leurs villages en utilisant le GPS. Ce projet les pousse à développer des stratégies locales d'adaptation qui engagent l'ensemble de leurs communautés.
- **Dans les services financiers** : au Sénégal, la Société Nationale des Télécommunications (SONATEL) fait partie des compagnies de téléphonie qui ont récemment lancé les services
(Suite à la page 8)

de transfert d'argent permettant à quelques 200.000 abonnés d'envoyer et de recevoir de l'argent à partir des téléphones portables.

- **Dans la santé** : au Mali, la télémédecine est en train d'aider à surmonter l'insuffisance d'agents et de spécialistes de la santé dans les zones rurales, notamment le programme de Télé-radiologie IKON.

Le rapport montre comment les pays comme le Kenya et le Sénégal mettent en œuvre des initiatives de facilitation des transactions commerciales basées sur l'utilisation des TIC, et souligne le rôle clé que les organisations d'intégration régionale peuvent jouer dans ce processus pour accélérer l'intégration régionale et la croissance économique tout en réduisant les coûts.

Le rapport documente également la floraison de hubs de technologie à travers l'Afrique, tels que iHub et Nailab au Kenya, Hive Colab et AppLab en Ouganda, Actispaces au Cameroun, BantaLabs au Sénégal, Kinu en Tanzanie ou mLabs de infoDev au Kenya et en Afrique du Sud. Ces hubs créent de nouveaux espaces de collaboration, d'innovation, de formations, de développement d'applications, et de pré-incubation pour les firmes africaines.

Selon le rapport, ces expériences donnent déjà plusieurs leçons utiles aux décideurs politiques soucieux de maximiser l'impact transformationnel des TIC. Parmi ces leçons on peut mentionner que:

- Le déploiement des TIC et le développement des applications doivent être enracinés dans les réalités des circonstances et des diversités locales ;
- Les gouvernements ont un rôle à jouer dans la création d'un environnement favorable à la floraison des innovations et des investissements, tout en étant les principaux clients dans l'adoption des innovations et des nouvelles technologies ;
- L'utilisation efficace des TIC nécessitera une collaboration intersectorielles et une approche qui engage l'ensemble des parties prenantes, basées sur un partage des données et des innovations ;
- La plupart des applications novatrices des TIC en Afrique résultent des programmes pilotes. Le rapport indique que le moment est venu de faire une évaluation rigoureuse ainsi qu'une amélioration et une diffusion à grande échelle des meilleures pratiques.

Le rapport comporte plus de 20 études de cas sur l'usage transformationnel des TIC en Afrique, ainsi que des annexes statistiques présentant les données les plus récentes sur l'accès au téléphone portable et à l'internet dans les pays africains. L'étude a été financée sur le fonds fiduciaire coréen de la Banque Africaine de Développement et le fonds fiduciaire Pfizer de la Banque mondiale. Le rapport complet, ainsi que 8 autres études sectorielles, est disponible en ligne à l'adresse www.eTransformAfrica.org. ■

Le Bulletin

DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Rédaction : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Edition: Bureau de l'Administrateur (EDS13)

Conception: Will Kemp, Services Généraux, Groupe de la Banque mondiale

Impression : Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C.

Pour toute contribution ou suggestion veuillez contacter

Abdoul Karim OURO SAMAH,
aallasan@worldbank.org
202-458-1158 tél
202-522-1585 fax

Emile Brillant EKAMBY,
eekamby@worldbank.org
202-473-4643 tél
eds13@worldbank.org

Ce bulletin est aussi disponible sur le site web du Bureau de l'Administrateur, à l'adresse <http://www.worldbank.org/eds13>



Lancement d'appel de soumission de demandes pour le financement du Programme Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (GAFSP en anglais)

Le programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (Global Agriculture and Food Security Partnership, GAFSP) est un fonds fiduciaire logé à la Banque mondiale et dont l'objectif est de combler le manque de financement dont souffrent les stratégies nationales et régionales de sécurité agricole et alimentaire. Les financements sont faits sous forme de don. Un appel de soumission de demande de financement vient de s'ouvrir jusqu'au 5 juin 2013.

Les dossiers de demande de financement du GAFSP devraient être finalisés et envoyés au Secrétariat de l'Unité de Coordination du GAFSP à la date butoir du 5 Juin 2013, avant minuit heure de Washington ; (1) soit par courriel à : info@gafspfund.org (de préférence) ; (2) soit par courrier postale sous forme de CD ou clé USB à l'adresse suivante:

Unité de Coordination GAFSP, MSN MC5-510
Groupe de la Banque Mondiale, 3301, Pennsy Drive, Landover, MD 20785, USA

Pour plus d'informations : <http://www.gafspfund.org/content/call-proposals>